



# Comptes combinés Rapport de gestion Exercice 2019 UMG Groupe VYV

GROUPE  
**vyv**  
Entrepreneur du  
**mieux-vivre**

---

Le présent rapport relatif à l'exercice 2019 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 12 Mai 2020 (Le président - Thierry Beaudet).



# Sommaire

1.	Introduction .....	3
2.	Environnement des marchés financiers .....	10
3.	Faits significatifs .....	12
4.	Compte de Résultat .....	15
5.	Bilan .....	22
6.	Perspectives d'avenir et évènements postérieurs .....	26
7.	Autres informations .....	26



# 1. Introduction

## 1.1 Principes de l'UMG Groupe VYV

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle.

Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

Les mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV sont les suivantes :

- |   |              |
|---|--------------|
| • Harmonie Mutuelle (fusionnée avec Harmonie Fonction Publique) | • MGEN       |
| • Mutuelle Mare Gaillard  | • MGEN Filia |
| • MGEFI   | • MGEN Vie   |
|   | • MNT        |

Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- SMACL Assurances
- Chorum

### 1.1.1 Objet social de l'UMG Groupe VYV

Elle regroupe aujourd'hui 8 mutuelles et une société d'assurance mutuelle, par le biais d'une convention d'affiliation, dont l'objet est de :

- Définir les relations financières fortes et durables entre le membre affilié et l'UMG dans le cadre du mécanisme de solidarité financière prévu dans la Convention ;
- Préciser les dispositions statutaires, notamment celles relatives à l'exercice de l'influence dominante ;
- Définir les obligations et engagements réciproques des Parties ;
- Définir les principes et modalités de fonctionnement et de partage des coûts entre l'UMG et les membres affiliés.

Les membres affiliés ont notamment convenu de confier à l'UMG la recherche, la mise en œuvre et la coordination de projets communs de développement et de coopération.

### 1.1.2 Engagement de l'UMG vis-à-vis des affiliés

L'UMG s'engage à l'égard du membre affilié à :

- Instruire et organiser la mise en œuvre de la coordination stratégique, des coopérations et des mises en commun de moyens décidés par le conseil d'administration de l'UMG dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Mettre en place les fonctions clés (gestion des risques, audit interne, vérification de la conformité, fonction actuarielle) au sein de l'UMG et, en concertation avec les membres affiliés, un dispositif approprié d'animation et de coordination desdites fonctions avec les fonctions analogues de chaque membre affilié ;
- Elaborer les politiques groupe et s'assurer de l'adéquation entre lesdites politiques et les politiques propres à chaque membre affilié ;



- Instruire, proposer et mettre en œuvre le mécanisme de solidarité financière dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Prendre les mesures nécessaires pour que les membres affiliés se conforment aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la solidarité financière pris dans le cadre de la Convention ;
- Analyser toute demande d'un membre affilié s'inscrivant dans l'objet de la Convention ou de celui de l'UMG, lui apporter, dans ce cadre, l'assistance, les conseils et le soutien qui lui seront nécessaires.

### 1.1.3 Engagements des affiliés

Les membres affiliés s'engagent à :

- Mettre en conformité leurs statuts avec les dispositions des statuts de l'UMG et de la Convention d'affiliation ;
- Réaliser des versements aux fonds d'établissement et de solidarité, souscription à des titres financiers le cas échéant, paiement d'une cotisation statutaire pour le financement des frais de fonctionnement de l'Union et financement des investissements de l'Union ;
- Adhérer à la convention de combinaison.

### 1.1.4 Combinaison des comptes

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe. A ce titre, elle produit les comptes combinés ici présentés.

## 1.2 Périmètre de combinaison

### 1.2.1 Principes de détermination du périmètre de combinaison

Le périmètre de combinaison UMG Groupe VYV a été défini à partir d'un travail de recensement de toutes les structures qui gravitent directement ou indirectement autour de l'Union Mutualiste de Groupe et de ses membres.

Type de structures	Contrôle / détention	% de détention	Incidence sur le périmètre
Mutualistes (Combinées)	Analyse de la Gouvernance	Gouvernance effective par le Groupe	incluses si dépassement des seuils
		Pas de gouvernance	exclues
Capitalistiques (Consolidées)	Détention du capital par le groupe	> 20%	incluses si dépassement des seuils
		< 20%	exclues

Ce travail de recensement a permis d'identifier plus de 350 structures (Mutuelles, Unions, SA, SAS, GIE, SCI, associations) dont plus de 250 structures contrôlées par le groupe (détenues, soit à plus de 20% pour les structures capitalistiques par le groupe ou répondant aux critères de combinaison pour les autres structures).

Pour donner du sens aux comptes combinés UMG Groupe VYV, il a été jugé opportun de définir des seuils financiers sur les postes suivants : fonds propres, actifs corporels nets et dettes financières externes, afin de retenir dans ces comptes combinés uniquement les structures significatives d'un point de vue économique.

Les seuils retenus sont les suivants :

- Fonds propres > 20 M€ ou Fonds propres < - 3 M€
- Actifs corporels nets > 20 M€
- Dettes financières > 20 M€



Ces seuils s'appliquent aux entités ou groupes d'entités. Le déclenchement se fait dès qu'un des seuils est atteint. Des forçages ont été effectués, afin de garder une vision cohérente des paliers intermédiaires (HDS, HGO, VYV 3 et SAFM).

Par ailleurs, certaines exclusions s'appliquent, pour les raisons suivantes :

- Sociétés HLM : réglementation spécifique (Avis 2001-E du 4 Juillet 2001 du Conseil National de la Comptabilité).
- GIE (Groupement d'intérêt économique) : fonds propres et résultat à 0. Cependant les actifs et les dettes peuvent faire l'objet de retraitements de consolidation.

A noter qu'il existe un périmètre d'intégration fiscale constitué des entités de la « Famille MGEN », regroupant :

- MGEN,
- MGEN Vie,
- MGEN Filia,
- MGEN Union,
- MGEN Centres de Santé
- MGEN Action Sanitaire et Sociale
- MGEN Partenaires
- SAS MGEN Solutions
- SAS Vivoptim Solutions

Ce palier intermédiaire est maintenu, et à ce titre des comptes combinés ont été produits.

Le périmètre de combinaison / consolidation a été défini conformément aux critères réglementaires suivants :

- **Pour la combinaison** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Celles-ci répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de l'UMG Groupe VYV. La combinaison intègre ainsi les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Une convention de combinaison existe entre l'UMG Groupe VYV et toutes ces structures mutualistes.

- **Pour la consolidation** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens capitalistiques. Y sont recensées toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participation. En fonction des prises de participation du groupe et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Pour toutes ces structures, sont appliquées des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation 2019 UMG Groupe VYV regroupe 144 entités.

## 1.2.2 Liste des entités dans le périmètre au 31 décembre 2019

Le tableau ci-dessous liste les 144 entités combinées au 31 décembre 2019. Les entités ayant fusionné sont mentionnées chez l'absorbante.

- Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de combinaison. Le périmètre de combinaison se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation.
- Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations.



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité</b>					
Livre 1	UMG Groupe VYV	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Structure combinante
Livre 1	VYV Coopération	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 1	MGEN Union	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
<b>Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées</b>					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Filia	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEFI	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MNT	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	Mutuelle Mare-Gaillard	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Société d'assurance mutuelle	SMACL Assurances	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG / Entrée de périmètre
Livre 2	Chorum	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Spheria Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	51,37%	51,37%	
SA	Parnasse Garantie	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	
<b>Unions / Mutuelles / Autres structures entrant dans le sous palier VYV 3</b>					
Livre 3	VYV 3	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Harmonie Santé et Services Sud Est (HSSSE)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Centres de Soins (MGENCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MNAM Œuvres Mutualistes (MNAM-OM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Spheria Val de France (SVFA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV Care Ile de France (USSIF)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Thiernoise des Mutuelles (UTM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union des Services Mutualistes des Pays de la Loire (USMPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Création 2019
Livre 3	Union des Services et Biens médicaux des Pays de la Loire (USBMPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Création 2019
Livre 3	Union mutualiste Enfance Famille Handicap Soins des Pays de la Loire (ex-MFAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française des Côtes d'Armor (MFCA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Ille et Vilaine (MFIV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Vienne (MFV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Eurelienne et Loiretaine (MFEL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	UMT- Terres d'Oc (UMTO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union mutualiste Personnes Âgées des Pays de la Loire (ex-Mutualité Retraite)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 29-56 (MR29-56)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite Cotes d'Armor (MR22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Services (MSServices)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Social (MSSocial)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Soins et Services à Domicile (MSSAD)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Travail Protégé (MTP)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Enfance et Famille des Côtes d'Armor (MEF22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de gestion Clinique de la Sagesse (UGCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient (UGCMPO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste Jules Verne (UGCMJV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de l'Estuaire (UGCME)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Villa Notre Dame (UGVND)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	SCAPA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
<b>Structures entrant dans le sous palier HDS</b>					
SAS	Harmonie Développement Services (HDS)	Intégration Globale	86,90%	86,90%	
SAS	Harmonie Médical Service (HMS)	Intégration Globale	100,00%	86,90%	Fusion avec HMS Grand Est
SAS	Harmonie Ambulance (Hambulance)	Intégration Globale	100,00%	86,90%	Fusion avec Charente Ambulance



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Structures entrant dans le sous palier HGO</b>					
SAS	Hospi Grand Ouest (HGO)	Intégration Globale	76,01%	76,01%	
SAS	Hopital privé des Côtes d'Armor (HPCA)	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Jules Verne	Intégration Globale	90,45%	68,75%	
SAS	Polyclinique du Trégor	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Polyclinique de Quimper (PQS)	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Saint Michel et Sainte Anne (SMSA)	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Sud Vendée	Intégration Globale	94,47%	71,81%	
SCI	SCI Les Biquettes	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI François Rabelais	Intégration Globale	99,98%	71,79%	
SCI	SCI Kerjestin	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI Neptune	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI Moulin du Duc	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI SCHO	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI SICAR	Mise en équivalence	33,33%	25,33%	
<b>Structures entrant dans le sous palier SAFM</b>					
SA	La Maison des Obsèques - SAFM	Intégration Globale	96,67%	96,67%	
SAS	Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Marbrerie Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arras Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Avignon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Bapaume	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Dauger	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Centre Funéraire Charentais	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Fauchet	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres du Perche	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Richard	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Fusion au 01/01 avec PF Leclercq
SAS	Etablissements Jacques Rondeau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Service de Groupement Funéraire (SGF)	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Valencienne Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Lefevre Goyon & Associés	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Macon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Serris	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Hervoit	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Hervoit Barbot Pompes Funèbres	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	AD Hervoit Marbreries	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Centre Funéraire du Bassin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Marbrerie Gendrillon	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Marbrerie Regis	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Devauchelle	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SCI	SCI Boussin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Etablissements Moreau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP au 30/06 dans SAFM
SAS	Pompes Funèbres et Marbreries de l'Est	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP au 30/06 dans SAFM
SAS	W Invest	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP au 30/06 dans SAFM
SAS	W Stone	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP au 30/06 dans SAFM
SAS	Agence Funéraire d'Aix	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Albert Pons Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Aquitaine Pompes Funèbres	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Arnaud d'Anjou	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Arnaud Dominique Pompes Funèbres Marbrerie	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Azur Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Crématorium Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Dedion	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Eden	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Gouriou	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Hamon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Marbrerie Moderne	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Pompes Funèbres Garandel Chauvel	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Pompes Funèbres de l'Ouest	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Pompes Funèbres du Sud Est	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Pompes Funèbres Phocéennes	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Structures entrant dans le sous palier HOSPITALIA</b>					
SAS	Hospitalia	Intégration Globale	90,35%	90,35%	
SAS	Clinique Benigne Joly	Intégration Globale	100,00%	90,35%	
SCI	Talent Roger Renard (TRR)	Intégration Globale	100,00%	90,83%	
<b>Structures entrant dans le Sous Groupe Foncière HGO</b>					
SAS	Foncière HGO	Intégration Globale	62,57%	62,57%	
SCI	SCI Kerlic	Intégration Globale	100,00%	62,57%	
SCI	SCI HGO Kerlic	Intégration Globale	81,41%	50,53%	Création 2019
SCI	SCI Nantes Est	Intégration Globale	100,00%	62,57%	
SCI	SCI Piérin Santé	Intégration Globale	100,00%	62,57%	
SCI	SCI Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	62,57%	
<b>Société Civiles Immobilières</b>					
SCI	SCIBlomet	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Immobilière Harmonie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Groupe MGEFI	Intégration Globale	55,00%	55,00%	
SCI	SCI Marcel Rivière	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Philgen	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
<b>Autres</b>					
SAS	VYV Invest	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Chorum Conseil	Intégration Globale	100,00%	97,00%	Entrée de périmètre
SAS	Egaréseaux	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	EGAS	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	Medical Administrator International (MAI)	Intégration Globale	49,00%	49,00%	Entrée de périmètre
SAS	VYV IB	Intégration Globale	51,00%	51,00%	Entrée de périmètre
SAS	Energie Perspective	Mise en équivalence	24,98%	24,98%	Entrée de périmètre
SAS	Equasanté	Intégration Globale	51,00%	51,00%	Entrée de périmètre
SA	Europamut	Intégration Globale	66,53%	66,53%	Entrée de périmètre
SAS	Harmonie Conseil	Intégration Globale	71,33%	71,33%	Entrée de périmètre
SAS	Kalixia	Intégration Proportionnelle	50,00%	50,00%	Entrée de périmètre
SAS	KRG	Intégration Globale	63,96%	63,96%	Entrée de périmètre
SAS	SZAS	Intégration Globale	100,00%	63,96%	Entrée de périmètre
SAS	Technosens	Intégration Globale	100,00%	63,96%	Entrée de périmètre
SAS	Mes Docteurs	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	VYV IA	Intégration Globale	52,00%	52,00%	Entrée de périmètre
SA	EGAMO SA	Intégration Globale	64,00%	64,00%	

### 1.2.3 Organisation des activités

Le périmètre s'organise en 3 domaines d'activités.

#### 1.2.3.1 Activité Assurance

Cette activité regroupe toutes les structures mutualistes et capitalistiques exerçant une activité d'assurance. Cela regroupe les 9 mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV, ainsi que les entités suivantes :

- Sociétés capitalistiques : Mutex, Sphéria Vie, et Parnasse Garanties.
- Des unions du Livre 2 du code la Mutualité : Ressources Mutuelles Assistance et Union Harmonie Mutualité.
- Les SCI d'exploitation les plus significatives détenues par les Mutuelles : Blomet, Immobilière Harmonie, Philgen, Marcel Rivière, Groupe MGEFI.

#### 1.2.3.2 Activité Soins et Services

Cette activité regroupe les groupes (paliers intermédiaires) suivants :

- VYV 3 (ex-VYV Care) : toutes les unions Livre III et associations liées directement ou indirectement à VYV 3,
- Groupe HDS : activités de transport sanitaire et de distribution de matériel médical,
- Groupe SAFM : activités funéraires,
- Groupe Hospi Grand Ouest : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Hospitalia : activités de cliniques sous forme capitalistique.





### 1.2.3.3 Autres activités

- UMG Groupe VYV
- UGM VYV Coopération
- MGEN Union
- Groupe Foncière HGO : Holding Foncière HGO détenant 4 SCI (portant l’immobilier de cliniques)
- Le sous-groupe VYV Invest (société holding réalisant des prises de participation dans des domaines stratégiques pour le groupe)

### 1.2.4 Exclusion du périmètre

Certaines structures dépassant les seuils financiers sont exclues du périmètre pour des raisons réglementaires, comme le Groupe Arcade (via la holding Groupe Arcade VYV).

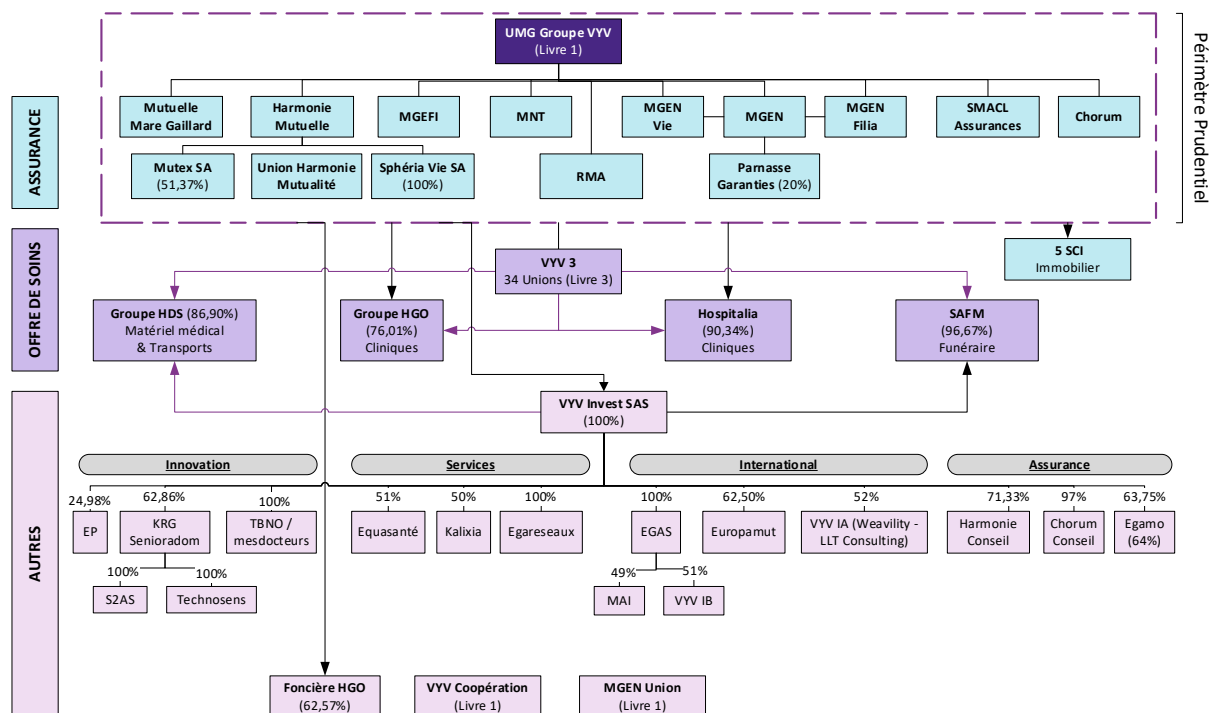
Groupe Arcade VYV est détenue à 52,04% par VYV Invest, et contrôle les 2 pôles du groupe Arcade :

- Logement social « Coopérer pour Habiter »
- Promotion immobilière « SCCI Arcade »

Ces entités sont régies par une réglementation spécifique relative aux sociétés HLM (« Coopérer pour Habiter ») et par des statuts coopératifs (« SCCI Arcade »). Les Actifs et les dividendes ne pouvant être transférés à des groupe non-HLM, ces entités ne peuvent être consolidés dans des groupe non-HLM (Avis du Comité d’Urgence N° 2001-E du 4 juillet 2001 du CNC). Ainsi, le Groupe Arcade est exclu du périmètre de consolidation.

### 1.2.5 Périmètre synthétique

L’organisation de ces activités est résumée ci-dessous :





## 2. Environnement des marchés financiers

### 2.1 Environnement macro-économique

Après la débâcle des marchés financiers fin 2018, l'année 2019 a été l'occasion d'un rebond spectaculaire qui a surpris à plus d'un égard, alors que le contexte international semblait morose. Une des principales raisons de l'optimisme des investisseurs demeure la volte-face de la Réserve Fédérale dans l'orientation de sa politique monétaire. En effet, l'institution américaine a baissé à trois reprises ses taux directeurs au cours de l'année alors que les analystes s'attendaient à une poursuite de la normalisation débutée en 2018. Rassurés par la perspective d'une politique monétaire durablement accommodante et par un apaisement progressif des tensions internationales, les investisseurs sont donc revenus massivement sur les actifs risqués. Concernant le commerce international, le président Donald Trump a largement plaidé pour une résolution du conflit avec Pékin, ce qui a suffi pour rassurer les marchés malgré les différents rebondissements dans les échanges avec la Chine et l'absence d'avancées notables. Parallèlement, les bons chiffres concernant la croissance et l'emploi dans les deux principales économies du monde ont éloigné le spectre d'une récession brutale. Les économies américaines et chinoises ont notamment fait preuve de résilience, soutenues par leur banque centrale, et semblent avoir entamé un atterrissage en douceur contrairement aux craintes des investisseurs.

En Europe, la situation a été plus contrastée malgré la reprise par la BCE de ses opérations d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*). En effet, le ralentissement de la croissance a été plus marqué que prévu, tandis que l'inflation est restée atone. L'Allemagne et l'Italie ont évité de justesse l'entrée en récession, pénalisées par le recul de leurs exportations qui ont subi le contrecoup de la guerre commerciale, ainsi que l'effondrement du marché automobile. En France, la croissance se maintient à 1,2% grâce à la relance budgétaire en réponse au mouvement des gilets jaunes ainsi qu'à une moindre exposition au commerce international. Quant au Brexit, après trois rejets consécutifs de l'accord conclu par Theresa May, les députés britanniques ont finalement accepté celui proposé par Boris Johnson. A défaut d'une fin heureuse, les investisseurs se sont contentés de la levée de l'incertitude qui commençait à peser lourdement sur le moral des entreprises et des consommateurs britanniques.

### 2.2 Marchés obligataires

En mettant fin à la normalisation de sa politique monétaire avec trois baisses de ses taux directeurs en 2019, la Réserve Fédérale américaine a entraîné une forte baisse des taux souverains aux Etats-Unis et plus largement dans l'ensemble des économies développées. Ainsi, le taux à 10 ans américain termine l'année en baisse de 80 points de base à 1,9%. Quant à la zone euro, le ralentissement plus marqué qu'attendu de la croissance a poussé la Banque Centrale Européenne à reprendre ses achats nets d'actifs via son programme d'assouplissement quantitatif. Le résultat sur les marchés a été immédiat et les taux souverains se sont effondrés. Ainsi, le taux à 10 ans allemand a baissé de plus de 40 points de base pour terminer l'année au taux historiquement bas de -0,2%, tandis que le taux à 10 ans français a perdu près de 60 points de base pour s'établir à 0,12% en fin d'année.

Les obligations d'entreprise ont largement profité de la baisse des taux, qui s'est accompagnée d'une baisse des spreads, en particulier en Europe. La BCE a massivement soutenu les marchés obligataires avec ses achats d'actifs, ce qui a permis aux rendements des maturités courtes de certaines obligations de bonne qualité de rejoindre les taux souverains en territoire négatif.



## 2.3 Marchés actions

On observe en 2019 une hausse importante de l'ensemble des marchés actions mondiaux. Concernant l'Europe, l'indice Euro Stoxx 50 connaît une progression de 25% sur l'année. Le regain d'appétit pour les actifs risqués s'est fait progressivement tout au long de l'année, alimenté par des politiques monétaires accommodantes, des publications économiques laissant présager un ralentissement de la croissance moins brusque que prévu, ainsi que par les annonces d'un gouvernement chinois prêt à soutenir activement son économie.

D'un point de vue sectoriel, la quasi-totalité des secteurs a bénéficié d'une très forte hausse aux Etats-Unis et en Europe, à l'exception du secteur automobile et de l'énergie, qui ont subi de plein fouet les déboires du commerce international. Pour autant, certains secteurs plus cycliques n'ont bénéficié de la hausse qu'à partir de la moitié de l'année, comme l'industrie et le tourisme, les investisseurs ayant attendu de voir des signes tangibles d'amélioration avant de revenir sur ces secteurs. Enfin, les valeurs bancaires européennes affichent une nette sous-performance par rapport à leurs homologues américains, pénalisées par la politique de la BCE et leur difficulté à réadapter leur modèle.

## 2.4 Marchés des devises

En dépit de l'arrêt du resserrement monétaire de la Fed, le dollar a continué à progresser face aux principales devises, et notamment face à l'euro qui a été pénalisé par la politique extrêmement accommodante de la BCE et les déboires des économies européennes. L'euro recule ainsi de plus de 2% face au dollar à 1,12 dollars pour un euro. De son côté la livre sterling s'est nettement reprise avec la levée des incertitudes sur le Brexit et on observe un recul de près de 6% de l'euro face à la monnaie britannique.

## 2.5 Impact sur les portefeuilles

Les entités assurantielles qui composent le Groupe VYV représentent 14,2 milliards d'euros de placements financiers. Ces placements sont essentiellement effectués via des actifs obligataires pour près de 70% du portefeuille. En termes de valorisation, le portefeuille consolidé du Groupe a donc bénéficié du mouvement de marché favorable aux obligations en 2019, qui permet à cette composante obligataire d'afficher une performance supérieure à 7%. La composante actions pour sa part, qui représente près de 14% du portefeuille (avec les fonds diversifiés), affiche une performance d'environ 20%, poussée par le rallye des différentes bourses mondiales.

Les placements étant comptabilisés au coût historique, la bonne tenue des marchés financiers a entraîné une hausse des plus-values latentes des OPCVM, et a donc impacté défavorablement la charge fiscale du Groupe.

Par ailleurs, le contexte de baisse de taux a eu pour conséquence le renforcement des provisions techniques (baisse des taux techniques vie et non-vie réglementaires) et des provisions pour engagements de retraite, avec un impact significatif sur les résultats de l'exercice 2019.



## 3. Faits significatifs

### 3.1 Sur le Groupe

#### 3.1.1 Changement de Directeur Général

Stéphane Dedeyan, est devenu, à compter du 1<sup>er</sup> février 2019, le nouveau Directeur Général de l'UMG Groupe VYV, en remplacement de François Venturini.

#### 3.1.2 Notation de l'UMG Groupe VYV

Le 3 décembre 2019, Fitch Ratings a réaffirmé la note « A+ » attribuée au Groupe VYV au titre de sa solidité financière. La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MGEFI
- MNT

L'UMG Groupe VYV, en tant qu'entité « holding » ; est notée « A ».

Dans son évaluation, Fitch souligne les atouts suivants du Groupe VYV :

- Un profil d'entreprise très solide ;
- Une position de leader en assurance santé en France ;
- Une très forte solidité financière ;
- Un endettement financier très faible.

#### 3.1.3 Emission de dette senior

Le 2 juillet 2019, le Groupe VYV a réalisé une émission obligataire inaugurale d'un montant nominal de 500 M€ à échéance 10 ans (juillet 2029) dont le coupon annuel est de 1,625%. Cette émission, notée A- par Fitch Ratings, a été faite au niveau de l'entité faîtière « UMG Groupe VYV », et permettra au Groupe VYV de financer son ambitieux projet de transformation, qui vise tant à développer et diversifier son offre assurantielle qu'à étendre son activité de soins et services.

Le succès de cette transaction, sursouscrite près de 2,7 fois, pour moitié en France et pour moitié depuis d'autres places européennes, notamment anglaises et allemandes, témoigne de la confiance des investisseurs dans la stratégie portée par le groupe et dans son profil de crédit.

Les obligations ont été admises aux négociations sur Euronext Growth Paris à partir du 2 juillet 2019.

Cette émission a été menée par Natixis en tant que chef de file.

Les caractéristiques sont les suivantes :

- 500 M€ émis le 2 juillet 2019 au taux actuariel de 1,713 % (taux du coupon : 1,625%). Le remboursement est in fine à 10 ans ;
- La charge d'intérêts de l'année 2019 s'élève à 4,1 M€, à laquelle s'ajoute 0,2 M€ d'amortissement de la prime d'émission ; soit 4,3 M€ au total ;
- Les fonds reçus ont été investis sur des dépôts/comptes à terme et livrets (220 M€), le reliquat (274 M€) est resté en trésorerie.



## 3.2 Sur l'activité

Le résultat 2019 du groupe VYV est principalement marqué par le choc de taux survenu durant l'été, la baisse des taux ayant un impact direct sur le montant des provisions (des passifs techniques pour les entités assurantielles et des engagements sociaux pour toutes les entités).

L'impact sur le résultat net du Groupe est estimé à - 66 M€ (après impôts et intérêts minoritaires).

## 3.3 Sur le périmètre

### 3.3.1 Intégration de SMACL Assurance et Chorum

Ces 2 entités se sont affiliées à l'UMG Groupe VYV au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elles ont ainsi apporté 4,6 M€ à l'UMG Groupe VYV. Dans les comptes consolidés, cela se traduit par :

- Une augmentation des fonds propres à l'ouverture pour 113 M€ ;
- Une augmentation du chiffre d'affaires pour 419 M€.

Les impacts sur les comptes combinés peuvent être synthétisés de la façon suivante :

En M€	SMACL Assurances	Chorum	Sous-Total	% du bilan combiné	Comptes combinés 31/12/2019
<b><u>Eléments de Bilan</u></b>					
Placements des entreprises d'assurance	427,5	13,8	441,3	3,1%	14 173,1
Provisions techniques cédées / Part des garants dans les engagements en substitution	138,4	9,6	148,0	8,9%	1 663,0
Total Bilan	715,9	27,7	743,6	3,5%	21 408,4
Fonds propres - part du Groupe	89,6	10,0	99,6	2,0%	4 914,4
Provisions techniques brutes / Engagements techniques sur opérations données en substitution	513,9	11,0	524,9	4,7%	11 218,3
<b><u>Eléments de compte de résultat</u></b>					
Cotisations acquises	411,7	7,7	419,4	5,5%	7 604,1
Résultat net	-8,2	-0,4	-8,6	17,8%	-48,5

### 3.3.2 Groupe SAFM

Acquisitions de 16 sociétés d'activités funéraires (détaillées dans le tableau du périmètre en § 1.3), pour un prix de 34,6 M€ générant des écarts d'acquisition pour 28,5 M€ (non amortis, du fait d'acquisition après 2016). Des tests de dépréciation ont été réalisés et ont conduit à comptabiliser une dépréciation des écarts d'acquisition pour - 8,4 M€.

### 3.3.3 VYV Invest

- 1<sup>ère</sup> consolidation des filiales détenues par VYV Invest (15 entités) ;
- Prix d'acquisition de 39,4 M€, générant 28 M€ d'écarts d'acquisition ;
- Dépréciation des écarts d'acquisition de filiales (KRG, Equasanté, Egareseaux, Harmonie Conseil) : - 6,1 M€.



### 3.3.4 VYV 3

Intégration de la Mutualité Française Eulérienne et Loirétaine (MFEL), qui augmente le niveau des fonds propres consolidés pour 13,9 M€.

## 3.4 Autres mouvements

### 3.4.1 HGO

Harmonie Mutuelle a racheté les 1934 actions HGO détenues par La France Mutualiste. Le taux de détention est ainsi passé de 72,22% à 76,01%.

### 3.4.2 Foncière HGO

Harmonie Mutuelle a racheté 4266 actions Foncière HGO détenues par La France Mutualiste. Le taux de détention est ainsi passé de 58,14% à 62,57%.

### 3.4.3 Réorganisation des activités VYV 3 Pays de la Loire

- 4 Unions (HSS grand Ouest, MF Sarthe, Mutuelles de Vendée, UPSM) ont été dissoutes et ont apporté leurs activités et leurs fonds propres à l'Union des Services et Biens médicaux des pays de la Loire.
- La MFAM a apporté une partie de son activité et de ses fonds propres à l'Union des Services et Biens médicaux des pays de la Loire, et une partie de son activité et de ses fonds propres à Mutualité Retraite.
- Les 3 entités ainsi restantes (Mutualité retraite, MFAM, l'Union des Services et Biens médicaux des pays de la Loire) ont adhéré à l'Union des Services Mutualistes des pays de la Loire.
- Les fonds propres, ainsi transférés, se sont élevés à 74,7 M€.

### 3.4.4 Apport de 10 M€ de MGEN vers MGEN ASS (VYV 3)

Dans le cadre de la reconstruction de l'EHPAD Denis Forestier à la Verrière, MGEN a versé 10 M€ à MGEN Action sanitaire et sociale porté en compte d'attente en 2018. Ce transfert, approuvé en 2019 par l'Assemblée Générale de MGEN, a donné lieu à une diminution des réserves pour le même montant en faveur de MGEN Action sanitaire et sociale.

### 3.4.5 Augmentations de capital

- SCI Kerlic / SCIA HGO Kerlic (74,5 M€) : souscrite par Foncière HGO.
- SAFM (25 M€) : souscrite par VYV Invest, VYV 3 et Mutac (le taux de détention restant à 96,67%).
- HDS (12 M€) : souscrite par VYV Invest, faisant passer le taux de détention de 83,15% à 86,90%.
- Chorum Conseil (2,6 M€) : souscrite par Chorum.

### 3.4.6 Opérations de fusion

- Harmonie Mutuelle : absorption d'Harmonie Fonction Publique
- Groupe HDS : HMS a absorbé HMS Grand Est
- Groupe SAFM : absorption de 5 sociétés acquises en 2017-2018



## 4. Compte de Résultat

Le résultat net consolidé, dégagé au titre de l'exercice 2019 est déficitaire de - 48,5 M€, à comparer au résultat 2018 de 67,3 M€. Il se résume de la façon suivante :

En M€	Assurance	Soins et services	Autres	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
<b>Cotisations Acquis</b>	<b>7 604,1</b>			<b>7 604,1</b>	<b>6 933,1</b>	<b>671,0</b>	<b>9,7%</b>
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	27,8	1 799,9	53,2	1 880,9	1 753,0	127,9	7,3%
Autres Produits d'Exploitation	284,7	207,7	29,2	521,6	495,2	26,4	5,3%
Produits Financiers Nets de Charges	283,7	0,0	0,0	283,7	262,7	20,9	8,0%
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>	<b>596,2</b>	<b>2 007,6</b>	<b>82,3</b>	<b>2 686,1</b>	<b>2 510,9</b>	<b>175,2</b>	<b>7,0%</b>
Charges des Prestations d'Assurance	-6 636,9			-6 636,9	-6 001,8	-635,1	10,6%
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-11,8			-11,8	-26,8	15,0	-56,1%
Charges des autres activités	-30,5	-2 011,6	-373,5	-2 415,6	-2 195,6	-220,0	10,0%
Charges de gestion	-1 200,0			-1 200,0	-1 140,8	-59,2	5,2%
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>	<b>-7 879,1</b>	<b>-2 011,6</b>	<b>-373,5</b>	<b>-10 264,2</b>	<b>-9 365,0</b>	<b>-899,3</b>	<b>9,6%</b>
Intersectoriels	-266,2	-24,0	290,1	-0,1	0,0	-0,1	
<b>RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>54,9</b>	<b>-28,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>25,9</b>	<b>79,0</b>	<b>-53,2</b>	<b>-67,3%</b>
Produits nets de placements	52,6	-1,7	-4,2	46,7	62,6	-15,9	-25,4%
Autres produits nets non techniques	-89,6			-89,6	-77,7	-11,9	15,4%
Résultat exceptionnel	44,5	3,1	3,0	50,7	14,2	36,5	257,5%
Impôts sur les Résultats	-60,0	-0,5	-1,3	-61,9	9,1	-70,9	-783,0%
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>2,5</b>	<b>-27,2</b>	<b>-3,6</b>	<b>-28,3</b>	<b>87,1</b>	<b>-115,4</b>	<b>-132,5%</b>
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	0,5	0,0	-0,2	0,3	0,4	-0,1	-33,8%
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0,0	-3,8	-14,5	-18,3	-3,9	-14,4	373,9%
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>2,9</b>	<b>-31,0</b>	<b>-18,2</b>	<b>-46,3</b>	<b>83,7</b>	<b>-130,0</b>	<b>-155,3%</b>
Intérêts minoritaires	-3,5	1,9	-0,6	-2,2	-16,4	14,2	-86,8%
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>-0,6</b>	<b>-29,1</b>	<b>-18,8</b>	<b>-48,5</b>	<b>67,3</b>	<b>-115,8</b>	<b>-172,0%</b>

Le résultat net du Groupe VYV a été pénalisé sur cet exercice par deux éléments conjoncturels :

- Le contexte de taux, qui à travers la baisse des taux d'actualisation sur les passifs d'assurance et les provisions pour indemnités de départ à la retraite a conduit à sécuriser les provisions, en les rechargeant pour un montant de 66 M€ ;
- Une charge d'IS importante (62 M€) malgré un résultat avant impôt faiblement excédentaire (alors qu'à l'inverse, le résultat 2018 avait bénéficié d'un produit d'impôt, malgré un résultat avant impôt fortement excédentaire). Cette charge est directement liée à la charge d'impôts sur certains OPCVM dont les plus-values latentes ont augmenté grâce aux performances observées sur l'année 2019 (cette imposition de la variation des plus-values latentes a généré une charge fiscale d'environ - 37 M€ en 2019, contre un produit fiscal d'environ + 37 M€ en 2018 ; soit une variation nette de - 74 M€).

### 4.1 Commentaires généraux sur l'activité

- Le résultat net dégagé par l'activité « assurance » au 31/12/2019 s'élève à - 0,6 M€. Les principaux contributeurs sont :

- MGEN (y compris Vie / Filia) :	+ 30,4 M€
- Mutex :	+ 9,6 M€
- MGEFI :	+ 3,5 M€
- MNT :	- 5,8 M€
- Sphéria Vie :	- 7,2 M€
- SMACL :	- 8,2 M€
- Harmonie Mutuelle :	- 22,4 M€



Le rechargement des passifs (provisions techniques et engagements sociaux) vient impacter de manière défavorable le résultat pour 57 M€ avant impôt et avant intérêts minoritaires.

- L'activité « **Soins et Services** » connaît en 2019 une perte de - 29,1 M€, principalement liée :
  - Aux pertes sur les Unions VYV 3 (- 20,7 M€)
  - Aux résultats déficitaires sur le Groupe SAFM (- 1,9 M€)
  - Aux pertes des cliniques du Groupe HGO (- 3,6 M€)
  - Aux pertes du Groupe HDS (- 2,5 M€)

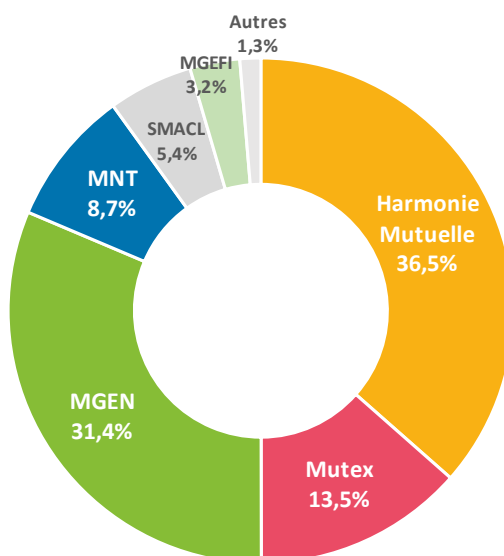
De même que pour l'activité Assurance, le contexte de taux a entraîné le rechargement des provisions pour indemnités de départ en retraite et vient impacter défavorablement le résultat pour 9 M€ avant impôt.

- L'activité « **autres** » présente un résultat de - 18,8 M€ principalement lié :
  - A la perte sur l'UMG Groupe VYV (- 3,3 M€)
  - A la perte sur le Groupe VYV Invest (- 15,3 M€)

Cette dernière activité est pénalisée par des dépréciations importantes sur les écarts d'acquisition comptabilisés sur les participations détenues par VYV Invest.

## 4.2 Les cotisations acquises

Les cotisations acquises brutes 2019 s'élèvent à 7.604 M€ et se ventilent de la façon suivante :



Par rapport à 2018, il est enregistré une augmentation de + 671 M€, principalement générée par :

- L'intégration de SMACL dans le périmètre : + 412 M€ ;
- Une augmentation de 125 M€ sur MGEN, représentant 5,5% (révision tarifaire, hausse d'effectifs) ;
- Une augmentation de 97 M€ sur Harmonie Mutuelle, représentant 3,6% (affaires nouvelles et renouvellements),
- L'augmentation des cotisations de 37 M€ sur les autres assureurs, ce qui représente une augmentation moyenne de 1,9%, expliquée par une hausse des tarifs, et des nouveaux contrats.





## 4.3 Les produits d'exploitation courante

### 4.3.1 Chiffre d'affaires – autres activités : 1 881 M€

Le chiffre d'affaires des autres activités intègre :

- Le chiffre d'affaires des activités Soins et Services pour 1,800 M€, soit + 99 M€ (+ 5,8%) en comparaison avec 2018. Ce chiffre intègre les activités mutualistes (VYV 3 : filières cliniques, centres de convalescence, dentaire, optique, audio, pharmacie, petite enfance et EHPAD), ainsi que les activités capitalistiques (HGO, HDS, SAFM, Hospitalia). L'augmentation de 99 M€ du chiffre d'affaires s'explique principalement par :
  - L'entrée de la Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine (+ 15 M€), dans le périmètre ;
  - Des reprises d'établissements par VYV Care Ile de France (+ 13 M€) ;
  - L'augmentation du chiffre d'affaires du Groupe SAFM (+ 19 M€), liée aux acquisitions de l'exercice ;
  - L'augmentation du chiffre d'affaires du groupe « HGO » (+ 8 M€) ;
  - L'augmentation du chiffre d'affaires du groupe « HDS » (+ 5 M€).
- Le chiffre d'affaires des autres activités pour 53 M€, soit + 34 M€, en comparaison avec 2018. Cette hausse s'explique par l'intégration des filiales de VYV Invest.
- Le chiffre d'affaires des « SCI d'Assurance » pour 28 M€.

### 4.3.2 Autres produits d'exploitation : 522 M€.

Ces autres produits connaissent une augmentation de 26 M€, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires. Ce poste comprend :

- Sur le secteur Assurance : les indemnités refacturées liés à l'intermédiation (indemnités de distribution, de gestion...)
- Sur les autres secteurs, les refacturations de charges à l'extérieur du groupe (loyers, mises à disposition, prestations de services...)

### 4.3.3 Produits financiers nets de charges : 284 M€.

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique. Les principaux contributeurs sont Mutex et MGEN, du fait de leur activité Vie.

## 4.4 Les charges d'exploitation courante

### 4.4.1 Les charges des prestations brutes assurance : 6 637 M€

Les charges de prestations assurance se décomposent de la façon suivante :

Charges des prestations brutes d'assurance en millions d'euros	Montant 2019	% du total	Montant 2018	% du total	Variation 2019 / 2018	Variation en %
Prestations et Frais de gestion	6 289,4	94,8%	5 793,2	96,5%	496,3	8,6%
Provisions mathématiques	-97,6	-1,5%	-112,1	-1,9%	14,4	-12,9%
Charges des provisions pour sinistres	224,1	3,4%	125,9	2,1%	98,2	78,0%
Variation de la provision pour égalisation	5,3	0,1%	-1,8	0,0%	7,0	-397,6%
Charges des autres provisions techniques	126,2	1,9%	75,7	1,3%	50,4	66,6%
Participation aux résultats	89,5	1,3%	120,8	2,0%	-31,2	-25,9%
<b>TOTAL</b>	<b>6 636,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 001,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>635,1</b>	<b>10,6%</b>



Les charges de prestations brutes augmentent de 635 M€ par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par les effets conjugués suivants :

- Augmentation liée à l'entrée dans le périmètre de SMACL et Chorum (+ 362 M€).
- Détérioration du ratio Prestations / Cotisations (« P/C ») de 0,7 point, liée principalement au contexte de baisse des taux d'actualisation des provisions techniques.

#### 4.4.2 Résultat de la réassurance cédée : - 12 M€

Le résultat de réassurance hors-groupe se décompose de la façon suivante

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2019	Montant 2018	Variation 2019 / 2018	Variation en %
Cotisations réassurées	-586,1	-480,9	-105,2	21,9%
Prestations réassurées	513,1	416,8	96,3	23,1%
Commissions de réassurance	61,3	37,3	24,0	64,3%
<b>TOTAL</b>	<b>-11,8</b>	<b>-26,8</b>	<b>15,0</b>	<b>-56,1%</b>

Les principaux contributeurs au résultat de la réassurance en 2019 sont MGEN, MNT et SMACL.

#### 4.4.3 Charges des autres activités : 2 416 M€

Charges des autres activités en millions d'euros	Montant 2019	% du total	Montant 2018	% du total	Variation 2019 / 2018	Variation en %
Achats et charges externes	931,3	38,6%	832,2	37,9%	99,2	11,9%
Impôts et taxes	117,3	4,9%	103,1	4,7%	14,2	13,8%
Charges de personnel	1 130,9	46,8%	1 069,9	48,7%	61,0	5,7%
Autres charges d'exploitation	79,9	3,3%	55,1	2,5%	24,8	44,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions	156,2	6,5%	135,3	6,2%	20,9	15,4%
<b>TOTAL</b>	<b>2 415,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 195,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>220,0</b>	<b>10,0%</b>

Ce poste est constitué principalement des achats consommés, des frais généraux, des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste « Achats et charges externes »), ainsi que les impôts et taxes associés. La progression des charges est à mettre en relation avec les entrées de périmètre VYV 3 (MF Eulérienne et Loirétaine), et les nouvelles acquisitions sur l'activité funéraire.

#### 4.4.4 Charges de gestion : 1 200 M€

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2019	% du total	Montant 2018	% du total	Variation 2019 / 2018	Variation en %
Frais d'acquisition	368,3	30,7%	279,1	24,5%	89,2	32,0%
Frais d'administration	336,3	28,0%	313,9	27,5%	22,4	7,1%
Autres charges techniques	495,4	41,3%	547,8	48,0%	-52,4	-9,6%
<b>TOTAL</b>	<b>1 200,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 140,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>59,2</b>	<b>5,2%</b>

L'augmentation de ce poste est à mettre en relation avec la croissance de l'activité Assurance (croissance externe avec l'intégration de SMACL et Chorum, et croissance interne). Le taux de frais de gestion ressort à 19,3% en 2019, contre 20,0% en 2018. Ce poste comprend :

- Les frais d'acquisition qui incluent notamment les frais des services chargés du développement, de l'établissement des garanties ou bulletins d'adhésion ;



- Les frais d'administration qui comprennent essentiellement les commissions de gestion et d'encaissement, les frais des services chargés de la gestion et de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée et cédée, ainsi que les frais de contentieux liés aux cotisations ;
- Les autres charges techniques, qui ne peuvent être affectées ni directement, ni par application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par le plan comptable.

## 4.5 Les charges et produits non techniques, le résultat exceptionnel et l'impôt

### 4.5.1 Produits nets de placements assurance : + 47 M€

Les produits nets de placements assurance concernent la part du résultat financier non alloué au résultat technique. Les principaux contributeurs sont :

- Harmonie Mutuelle : 32 M€
- Mutex : 17 M€

### 4.5.2 Autres produits nets de charges non techniques : - 90 M€

Il s'agit de la différence entre les autres produits et les autres charges non techniques des sociétés d'assurance. Le principal contributeur sur ce poste est Harmonie Mutuelle.

### 4.5.3 Résultat exceptionnel : + 51 M€

Le résultat exceptionnel comprend les principaux éléments suivants :

- Plus-value de cession réalisée, liée à la vente du site Ledru-Rollin : + 36 M€
- Reprise de l'écart d'acquisition négatif Mutex (amorti sur 15 ans) : + 6 M€
- Plus-value réalisée par VYV Invest, liée à la cession des titres Vigéo : + 4 M€

### 4.5.4 Impôt sur les résultats : - 62 M€

L'impôt sur les résultats se compose de :

- L'impôt exigible pour - 51 M€, montants identifiés dans les comptes sociaux des structures soumises à l'IS.
- L'impôt différé pour - 11 M€.

La charge d'impôt provient principalement d'Harmonie Mutuelle et Mutex, liée à des hausses des plus-values latentes sur OPCVM. La charge d'impôt différé est la conséquence de la consommation des déficits reportables d'Harmonie Mutuelle et Mutex.



## 4.6 La quote-part dans les sociétés mises en équivalence, les dotations aux amortissements des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires

### 4.6.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence : 0,3 M€

Deux sociétés sont consolidées par mise en équivalence, il s'agit de :

- Parnasse Garantie : + 0,5 M€,
- Energie Perspective (« EP »), filiale de VYV Invest : - 0,2 M€.

### 4.6.2 Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition : - 18 M€

Les écarts d'acquisition ont été valorisés sur la base de la différence entre la valeur d'achat et les capitaux propres retraités de la société acquise, à la date d'acquisition. Les principales dotations concernent :

- Groupe SAFM : - 8,4 M€
- Groupe HGO : - 2,1 M€
- Groupe HDS : - 1,8 M€
- VYV Invest : - 6,1 M€

### 4.6.3 Intérêts minoritaires : - 2 M€

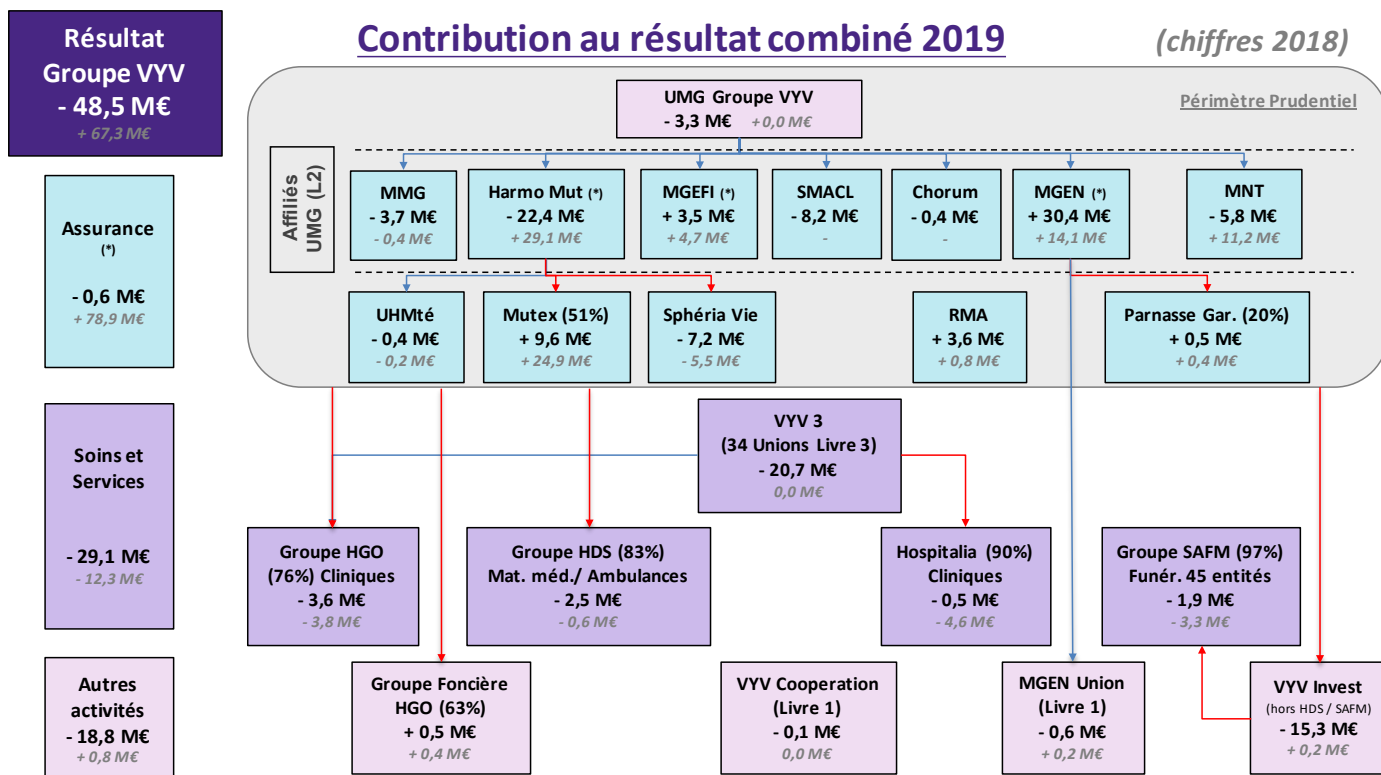
Ce montant correspond à la quote-part de résultats excédentaires revenant aux minoritaires :

- Mutex : - 3,5 M€
- Groupe HGO : + 1,1 M€
- Groupe SAFM : + 0,4 M€
- VYV Invest : - 0,3 M€



## 4.7 Résultat par entités / Sous paliers

Le résultat net de - 48,5 M€ est représenté sur l'organigramme ci-dessous :



Remarque : il convient de noter que la dépréciation de 8,4 M€ comptabilisée au titre des écarts d'acquisition des filiales SAFM a été intégrée dans le palier VYV Invest dans cette présentation.



## 5. Bilan

### 5.1 Actif (en M€)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital souscrit non appelé	11,8	0,0	11,8
Ecart d'acquisition nets	81,6	43,2	38,5
Actifs incorporels	135,1	101,0	34,1
Placements des entreprises d'assurance	14 215,8	13 505,1	710,6
Placements des autres entreprises	626,7	403,0	223,7
Titres Mis en équivalence	22,5	22,9	-0,4
Part des cessionnaires et rétrocess. dans les provisions techniques	1 653,9	1 488,4	165,5
Créances	2 977,8	2 306,4	671,4
Part des garants dans les engagements en substitution	9,1	0,0	9,1
Autres actifs	1 137,7	1 072,5	65,2
Comptes de régularisation - Actif	536,4	496,5	39,9
<b>Total actif</b>	<b>21 408,4</b>	<b>19 439,0</b>	<b>1 969,4</b>

### 5.2 Passif (en M€)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capitaux propres	4 914,4	4 849,9	64,4
Interets minoritaires	452,9	446,8	6,1
Passifs subordonnés	37,7	14,2	23,5
Provisions techniques brutes	11 261,4	10 406,2	855,1
Provisions pour risques et charges et Provisions réglementées	271,4	254,8	16,6
Fonds dédiés	27,3	24,5	2,8
Autres dettes	4 201,1	3 200,8	1 000,3
Compte de régularisation - Passif	242,3	241,7	0,6
<b>Total passif</b>	<b>21 408,4</b>	<b>19 439,0</b>	<b>1 969,4</b>

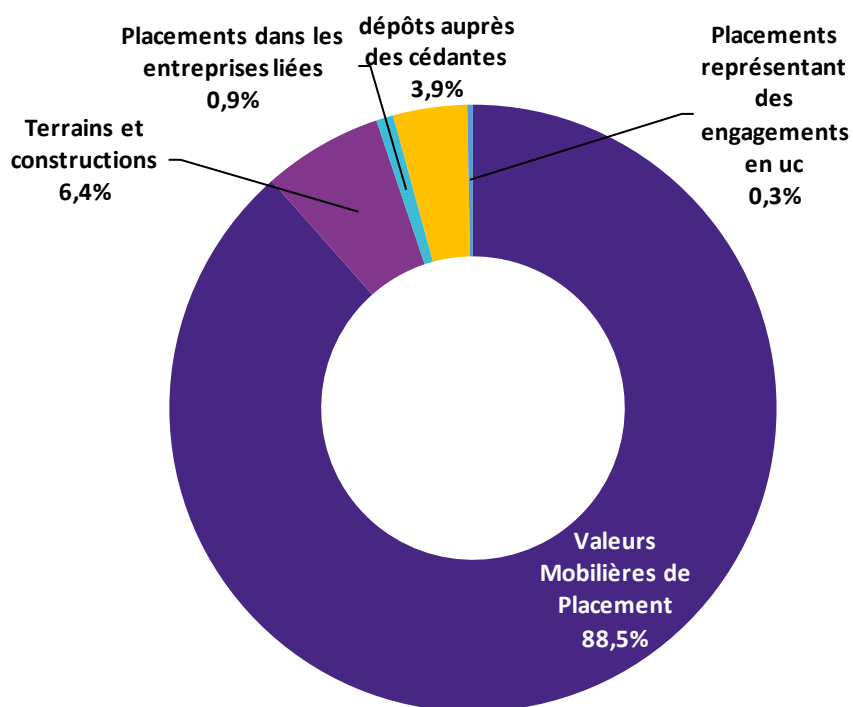
Le total du bilan s'élève au 31/12/2019 à 21.408 M€, à comparer au montant de 19.439 M€ au 31/12/2018. L'évolution de 1.969 M€ est liée principalement aux évolutions suivantes :

- Intégration de SMACL Assurances et Chorum ;
- Emission de la dette obligataire pour 500 M€.



### 5.3 Placements financiers

Le montant des placements des entreprises d'assurance (après élimination des titres de participations des sociétés consolidées) s'élève à 14.216 M€ en valeur nette comptable au 31/12/2019, sa répartition est la suivante :



- Les **valeurs mobilières de placement** qui représentent 88,5 % du total des placements sont constituées majoritairement de supports obligataires, actions et monétaires ;
- L'**immobilier** représente 6,4 % des placements, et comprend l'immobilier détenu via des titres de SCI ou des immeubles détenus en propre par des structures assurance ;
- Les **placements des entreprises liées** représentent 0,9%. Le Groupe VYV détient 130 M€ de placements dans différentes sociétés (SA – SAS) qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation.

### 5.4 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence concernent principalement Parnasse Garantie pour 23 M€.

### 5.5 Fonds propres

Les fonds propres consolidés de l'UMG Groupe VYV s'élèvent au 31 décembre 2019 à 5 367 M€, et se répartissent entre la part appartenant à l'UMG Groupe VYV et la part appartenant aux minoritaires.



### 5.5.1 Fonds propres appartenant à l'UMG Groupe VYV : 4 914 M€

L'augmentation de 64 M€ est liée principalement :

- Au résultat déficitaire de l'exercice 2019 : - 48 M€
- Entrées de SMACL et Chorum : + 115 M€
- Entrée de la MFEL : + 14 M€
- Correction d'ouverture : - 18 M€
- Autres : + 1 M€

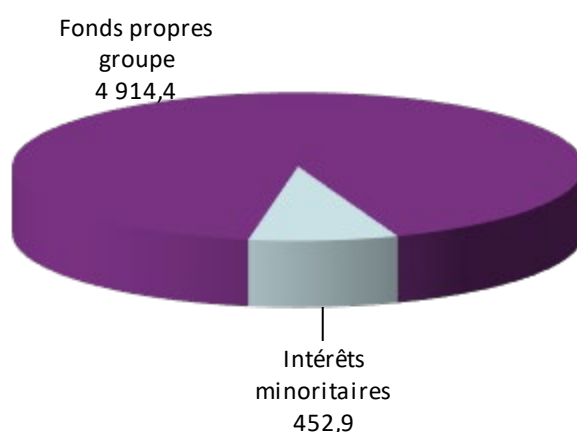
### 5.5.2 Fonds propres appartenant aux minoritaires : 453 M€

Le montant des fonds propres appartenant aux minoritaires (détenteurs de parts externes au groupe) s'élève à 453 M€ au 31 décembre 2019, et concerne :

- Mutex : 391 M€
- Foncière HGO : 40 M€
- Groupe HGO : 3 M€
- Groupe HDS : 5 M€
- SCI : 6 M€
- VYV Invest : 8 M€
- Groupe SAFM : 1 M€

### 5.5.3 Répartition des fonds propres consolidés

#### Répartition des fonds propres Groupe /minoritaires (en M€)







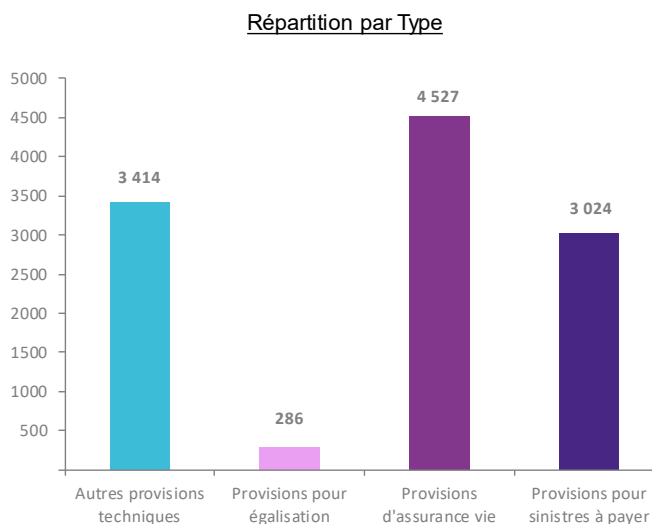
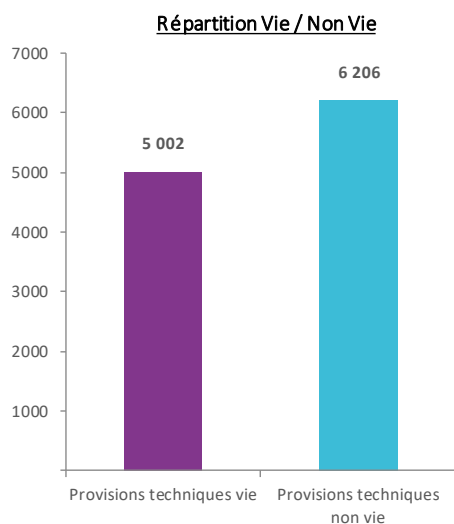
## 5.6 Provisions techniques

Au 31 décembre 2019, le montant total des provisions techniques brutes de réassurance inscrites au bilan s'élève à 11 261 M€. Ce poste correspond :

- Pour l'activité non-vie : principalement aux provisions pour sinistres à payer, aux provisions pour égalisation contractuelles et aux autres provisions techniques (provisions mathématiques) ;
- Pour l'activité vie : aux provisions mathématiques.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des provisions techniques (hors provisions en unités de compte, et hors engagements techniques donnés en substitution) selon 2 natures :

- Activités vie / non-vie
- Nature de provisions techniques





## 6. Perspectives d'avenir et évènements postérieurs

### 6.1 Désaffiliation

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Mutuelle Chorum, sera désaffiliée de l'UMG Groupe VYV. Elle restera néanmoins dans le groupe, dans la mesure où elle sera substituée par Harmonie Mutuelle.

### 6.2 Evènements post-clôture

L'épidémie du coronavirus « covid-2019 » se propage dans le monde entier depuis janvier 2020. Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur le Groupe VYV ne sont pas encore connus à la date d'établissement du présent rapport. Le Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de la mi-mars 2020, et s'est organisé en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, le Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...

- Concernant les activités d'assurance, les incidences pourraient entraîner des réductions de cotisations, des risques liés au recouvrement des cotisations, ainsi que des baisses de valeurs sur les actifs financiers.
- Concernant les activités de soins et services, les incidences résulteront principalement de l'arrêt partiel de certaines activités (centres de soins dentaires, audio, optique...), ainsi que des surcoûts d'exploitation : obligation de se doter de certains équipements (masques, blouses, visières...), process de désinfection renforcés.

A ce jour, les risques identifiés ne compromettent pas la continuité d'exploitation.

## 7. Autres informations

### 7.1 Résultats du Groupe Arcade - VYV

Bien que le Groupe Arcade - VYV ne soit pas consolidé, nous présentons néanmoins ci-dessous les éléments financiers du Groupe Arcade -VYV.

#### 7.1.1 Bilan consolidé Groupe Arcade - VYV

Actif en M€		Passif en M€	
Immobilisations incorporelles	35	Fonds propres	2 520
Immobilisations corporelles	6 819	Provisions	90
Immobilisations financières	189	Dettes financières	4 894
Autres actifs	569	Dettes	395
Trésorerie	287		
<b>Total Actif</b>	<b>7 900</b>	<b>Total Passif</b>	<b>7 900</b>



### 7.1.2 Compte de résultat consolidé Groupe Arcade

En M€	31/12/2019
Chiffre d'affaires	770
Frais généraux	-279
Impôts taxes	-60
Charges de personnel	-95
Dotations amortissements / provisions	-183
Autres charges / produits	-27
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>126</b>
Résultat financier	-105
Résultat exceptionnel	88
Impôts sur les sociétés	-4
<b>Résultat net</b>	<b>105</b>

### 7.1.3 Part revenant au Groupe VYV

Compte tenu du taux de détention du Groupe Arcade par le Groupe VYV (52,04%), et sans appliquer les retraitements de combinaison nécessaires, la quote-part de résultat qui reviendrait au Groupe VYV, serait de 55 M€.

## 7.2 La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Conformément à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, les structures concernées présentent un rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise pour l'exercice 2019. A noter que l'UMG Groupe VYV n'est pas soumise à cette obligation.

\* \* \*



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62, Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. DirCom Groupe VYV / Agence interne de communication - © Gettyimages - 06/20.

---

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)